

Responsable de la gestion du personnel

RNCP28143 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR COMMERCE GESTION · SIRET : 39156249300034

Institut supérieur commerce et gestion (ISCG)

<http://www.iscg.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de la gestion du personnel a pour mission de gérer l'ensemble des procédures administratives liées à la gestion du personnel et des ressources humaines au sein de l'entreprise. Ce collaborateur est à la fois un salarié expert des procédures administratives qui contrôle les réglementations applicables aux différents personnels de l'entreprise et un manager de projets qui a pour mission de conduire différents projets en lien avec les ressources humaines et le bien-être des salariés de l'entreprise. Il mène les différents projets, suit les évolutions et assure la transmission des résultats aux différentes directions. C'est un responsable à la fois proche des salariés et de la direction qui établit un lien essentiel dans la communication interne, dans la conduite du dialogue social et dans l'accompagnement des personnels. Selon les entreprises, il peut être en charge de l'établissement des fiches de paie et du versement des rémunérations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire possède les capacités à:

- Rédiger, mettre en œuvre et contrôler des procédures de gestion du personnel d'entreprises
 - L'étude du fonctionnement d'une entreprise et du service de gestion des ressources humaines
 - Le contrôle et la mise en place de procédures administrative et de gestion des personnels
- Préparer et contrôler des budgets d'entreprises liés à la gestion des personnels et des ressources humaines
 - La construction de budgets liés à la gestion des ressources humaines
 - Le suivi budgétaire de services de gestion des personnels
- Participer à la conduite du dialogue social et manager des projets liés à la gestion du personnel et des ressources humaines
 - La mise en œuvre d'une démarche projet en lien avec la gestion des personnels
 - Le pilotage de projets liés à la gestion des personnels
- Mettre en œuvre des politiques de gestion des personnels et des ressources humaines
 - La préparation et la planification de la mise en œuvre de politiques de gestion des personnels
 - La mise en œuvre de politiques de gestion du personnel
- Gérer les opérations de paie, encadrer les entrées et sorties des personnels
 - La préparation des éléments de paie, le versement des rémunérations et cotisations
 - La gestion des entrées et sorties des personnels

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du titre "Responsable de la Gestion du Personnel » exercent leur activité dans des entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'Administration du personnel et de la Paie,
Responsable du recrutement et de la mobilité interne,
Responsable de la Formation,
Gestionnaire de ressources humaines
Gestionnaire administratif ressources humaines
Gestionnaire de l'administration du personnel
Responsable de la gestion des emplois et des carrières
Responsable des Ressources Humaines
Responsable conduite du changement
Gestionnaire RSE
Gestionnaire paie et administration du personnel
Adjoint / Adjointe au directeur des ressources humaines
Chargé de process développement RH-mobilité
Chargé / Chargée de formation en entreprise
Chargé / Chargée de l'emploi et des compétences
Chargé / Chargée de missions RH
Consultant / Consultante en recrutement
Chargé / Chargée de développement RH
Gestionnaire de paie
Chef de projet RH

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Il est composé de 5 personnes :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
 - 3 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement
 - Le Directeur de l'ISCG
- à parité employeurs et salariés

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 23/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34729

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

iscg@iscg.fr

Site de l'ISCG

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28143/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	300 €
Coût moyen par dossier	300 €
Durée moyenne	7 h
Période	12/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.